

région de l'océan Arctique. Certes, il faudra sans doute plusieurs décennies pour réaliser toute l'ampleur de ces changements, mais le Canada et les autres pays côtiers de l'océan Arctique doivent commencer à se préparer à une circulation plus dense dans la région et qui aura parfois des effets négatifs.

Il sera essentiel de trouver des solutions régionales, étayées par des décisions législatives fortes dans les États arctiques. Le Canada collaborera avec d'autres pays arctiques, par le truchement du Conseil de l'Arctique¹ (le principal forum de collaboration entre les huit États arctiques), avec les cinq pays côtiers de l'océan Arctique sur les enjeux particulièrement importants pour l'océan Arctique, et de manière bilatérale avec ses principaux partenaires arctiques, plus particulièrement les États-Unis.

Nous devons envisager comment réagir à des enjeux tels que les interventions d'urgence et les capacités de recherche et sauvetage et les problèmes éventuels associés aux urgences (y compris environnementales), au crime organisé, au trafic de stupéfiants et à la traite de personnes. L'effort entrepris par le Conseil de l'Arctique pour négocier un accord de recherche et sauvetage pour l'Arctique constitue une initiative importante. L'échange de renseignements, la coordination des efforts et la mise en commun des ressources sont autant de façons concrètes par lesquelles la collaboration pourrait être efficace.

La récente rencontre des ministres des Affaires étrangères des pays côtiers de l'océan Arctique est une étape importante non seulement pour intensifier notre collaboration sur l'établissement des limites du plateau continental, mais également pour encourager la réflexion sur les questions émergentes touchant la région. Cette rencontre a permis de démontrer publiquement le leadership du Canada et son partenariat avec les autres États côtiers en faveur d'une gestion responsable de l'océan Arctique.

La protection de la souveraineté nationale, et de l'intégrité de nos frontières, est la première responsabilité d'un gouvernement national. Nous sommes résolu à protéger la souveraineté canadienne dans tout notre territoire arctique.

¹ Le Conseil de l'Arctique réunit huit États membres (le Canada, le Danemark, les États-Unis, la Russie, la Finlande, l'Islande, la Norvège et la Suède) et six groupes autochtones de l'Arctique appelés participants permanents.